



HAL
open science

Entre alternatives et modèles : expérimentations institutionnelles, professionnelles et habitantes dans la fabrique des espaces verts ; Tour et Taxis (Bruxelles) et l'Union (Roubaix, Tourcoing, Wattrelos).

Margaux Vigne

► **To cite this version:**

Margaux Vigne. Entre alternatives et modèles : expérimentations institutionnelles, professionnelles et habitantes dans la fabrique des espaces verts ; Tour et Taxis (Bruxelles) et l'Union (Roubaix, Tourcoing, Wattrelos).. URBIA. Les Cahiers du développement urbain durable, 2016, Urbanisme et aménagement du territoire. Un aperçu de la jeune recherche francophone, Hors série n°3, pp.181-196. halshs-02475644

HAL Id: halshs-02475644

<https://shs.hal.science/halshs-02475644>

Submitted on 4 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

— ENTRE ALTERNATIVES ET MODÈLES : EXPÉRIMENTATIONS INSTITUTIONNELLES, PROFESSIONNELLES ET HABITANTES DANS LA FABRIQUE DES ESPACES VERTS ; TOUR ET TAXIS (BRUXELLES) ET L'UNION (ROUBAIX-TOURCOING-WATTRELOS)

Margaux Vigne, Paysagiste DPLG,
doctorante en urbanisme et
aménagement
Université de Nantes
Ecole Nationale d'architecture de Nantes
CRENAU, UMR AAU 1563

Courriel :
margaux.vigne@gmail.com

RÉSUMÉ

Cette communication se base sur une recherche doctorale qui s'intéresse aux dimensions temporelles et collectives d'un certain nombre d'expérimentations mises en œuvre par des institutions (collectivités publiques et/ou aménageurs) dans le cadre de projets de long terme concernant l'aménagement d'espaces publics et plus spécifiquement d'espaces verts. On y étudie plusieurs projets en cours dans lesquels la maîtrise d'ouvrage publique met en œuvre des démarches « expérimentales », « temporaires », mélangeant implication des habitants, préfiguration ou occupation temporaire, et prenant place sur les lieux-mêmes destinés à être aménagés. Ces projets sont menés en collaboration avec un grand nombre d'acteurs non-institutionnels : professionnels, concepteurs, médiateurs, associatifs, militants, habitants, etc. Ces expérimentations mettent en œuvre des temporalités atypiques faisant bouger les cadres des calendriers classiques des phases de l'aménagement urbain. Cela nous interroge donc sur les temporalités de la transformation urbaine et des projets, sur le partage des rôles et des responsabilités et sur les typologies d'espaces et de pratiques produites par ces projets. On envisage ainsi de

questionner in fine la fabrication et le rôle des espaces dits « verts » dans la ville contemporaine, notamment à travers l'idée d'espaces « ouverts »¹.

MOTS-CLÉS

Espaces verts, participation, expérimentation, Bruxelles, Zone de l'Union.

ABSTRACT

This text is based on a Phd research focused on the temporal and collective aspects of experiments carried out by institutions (public authorities and / or developers) as part of long-term projects of public spaces, and especially green areas development. Several projects are being studied in which the public contracting authority implements « experimental » and « temporary » procedures, mixing involvement of residents, foreshadowing or temporary occupation, and taking place on the future public spaces themselves. These projects are conducted in collaboration with a wide scope of non-institutional actors : professionals, designers, mediators, associations, activists, inhabitants, people, etc. These experiments also implement non-standard time frames by changing the phases of conventional executives calendars of urban planning. Therefore, this raises questions about the temporality of urban transformation and projects as well as about the sharing of roles and responsibilities and about the types of spaces and practices produced by these projects. It also intends in the end to question the manufacturing and the role of these called « green » spaces in contemporary cities, through the idea of « open » spaces.

KEYWORDS

Green spaces, participation, experimentation, Brussels, Union.

—

1 Ce texte concerne une recherche doctorale entamée depuis six mois au moment de l'écriture de cet article, et ayant principalement fait l'objet jusqu'à ce jour d'un travail de terrain intensif.

— CONTEXTE ET CADRAGE

ACTIONS SPONTANÉES ET PARTICIPATION INSTITUTIONNALISÉE

L'espace public, s'il est au cœur des politiques urbaines, est aussi l'objet d'un regain d'intérêt de la part de l'opinion publique. On observe depuis quelques années un foisonnement d'appropriations d'espaces, en général délaissés, par des groupes d'habitants, d'associations ou de professionnels dits « *alternatifs* » (Paquot, et al., 2012) : occupations temporaires de bâtiments ou de friches, jardins collectifs, *green guerilla*, aménagements *pop-up*, mobilier *do it yourself*, etc. Héritières des mouvements des années 1970, nombre de ces expériences s'institutionnalisent ou font désormais l'objet de politiques publiques, dans un contexte marqué par les réductions budgétaires, le développement durable et l'impératif délibératif (Verdier, 2009). Porteuses d'alternatives et de contre-pouvoirs, elles sont paradoxalement aujourd'hui englobées dans une tendance où l'implication des habitants est attendue et revendiquée (Deboulet et al., 2013). Les associations deviennent des partenaires privilégiés voire nécessaires, les habitants sont sollicités, mobilisés, attendus, et des professionnels sont engagés pour gérer et mettre en place des démarches de concertation ou de participation (Biau, et al., 2013). Ces processus prennent cependant une nouvelle vigueur, d'une part au travers d'une forme de généralisation, d'élargissement de leur audience et des acteurs y prenant part, d'autre part via des perméabilités croissantes entre *bottom-up* et *top-down*. Ce qui serait donc « nouveau », ce ne serait pas ces mouvements en soi mais leur(s) position(s) et leur(s) rôle(s) dans la transformation urbaine et dans le monde de l'aménagement (Bacqué, 2006).

« ESPACES VERTS » ET « EXPÉRIMENTATIONS INSTITUTIONNELLES » : CHOIX DES TERRAINS

Aujourd'hui, une grande partie de ces actions et revendications concernent des *espaces verts* (Krasny, 2012 ; Soulier, 2012). En effet, ces espaces dits « de nature en ville » sont porteurs d'un imaginaire urbain collectif spécifique (Lizet et al., 2003). Tout autant voire plus que les espaces publics, ils sont aujourd'hui au centre des discours, des mobilisations et des projets dans les domaines politique, professionnel, scientifique, militant et habitant (Terrin, 2013). Malgré et à cause de cette image consensuelle, il nous semble qu'il s'agit d'un bon cadre de réflexion, d'observation et de compréhension de ces processus.

Comme cela a été expliqué, on a choisi par ailleurs de travailler sur des *expérimentations institutionnelles*, c'est-à-dire des projets où ce sont les pouvoirs publics qui mobilisent et mettent à profit l'implication de la société civile, cherchant à provoquer des actions de type *bottom-up* au sein de projets plus larges typiquement *top-down*. Les actions spontanées et les mobilisations, habitantes, citoyennes, associatives ou professionnelles trouvent alors leur place dans un

cadre que la maîtrise d'ouvrage a conçu afin que ces initiatives s'agrègent autour d'un lieu et d'un projet donné. Il s'agit donc de comprendre ce que ces situations de co-production fabriquent, faisant l'hypothèse que l'interaction entre alternatives et modèles, expérimentation et institutionnalisation, produit une transformation des cadres et des processus régissant la transformation urbaine et plus spécifiquement l'aménagement des espaces publics (Neveu, 2011).

Que change le fait que ces actions, auparavant le plus souvent spontanées et subversives, soient intégrées dans le cadre d'une stratégie d'aménagement à plus long terme et plus grande échelle ? Quel impact (si impact il y a) ont ces démarches, qui viennent en amont de l'aménagement proprement dit, sur le déroulement et les méthodes des phases plus classiques (programmation, conception, chantier, aménagement, gestion) ? Y-a-t-il un impact sur les processus de projet et sur les procédures et si oui quel est-il ?

Les terrains ont été choisis sur la base de ce cadrage et parce que relativement comparables. Il s'agit de projets d'aménagement de parcs dans le cadre de requalifications de friches industrielles qui, suite à la désindustrialisation et à de longues périodes de déshérence, sont devenues des réserves foncières pour les politiques urbaines, vastes morceaux de ville inaccessibles pendant longtemps et semblant dépourvus « d'habitants », aujourd'hui mis en projets et placés en position de futures centralités (Janin, et al., 2008). Dans ces fragments de ville en chantier, les espaces verts sont considérés comme des moyens de « défricher » les lieux et sont les premiers jalons de la reconquête. Ils sont aussi, et c'est ce qui nous intéresse, l'occasion de tester des processus originaux. Dans des échelles spatiales et/ou temporelles plus réduites, sont mises en place des expérimentations, préfigurations ou prototypes, qui visent, en amont de leur conception et/ou de leur réalisation, à imaginer et tester de manière collective les formes et/ou usages futurs de ces parcs, à initier de nouveaux imaginaires et représentations et des dynamiques d'appropriation et d'usages.

— EXEMPLE DE DEUX CAS D'ÉTUDES

L'ALLÉE DU KAAI ET LE FUTUR PARC BECO (ZONE DU CANAL ET DE TOUR ET TAXIS ; BRUXELLES)²

Le site de Tour et Taxis est situé entre la commune de Molenbeek-Saint-Jean et le quartier de Laeken de la commune de Bruxelles ville. Quand on parle de

² L'Allée du Kaai est le nom du projet d'occupation temporaire, le parc Beco est le nom utilisé pour le moment pour désigner le futur parc.

Bruxelles, il s'agit donc de la *Région Bruxelles Capitale*³, dont dépend l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement (IBGE), administration qui est à la fois maître d'ouvrage et gestionnaire (jardiniers, gardiens, etc.) de la majorité des espaces verts de la région. Couvert d'entrepôts et de voies ferrées, le site de Tour et Taxis, qui accueillait les douanes, est sans usage depuis l'établissement de la libre circulation des marchandises en Europe, et a fait l'objet, depuis une dizaine d'années, de nombreux projets et études prospectives.

L'idée principale des pouvoirs publics concernant cette emprise est d'aménager une série d'espaces verts qui s'enchaînent, à la fois dans l'espace et dans le temps, par des aménagements successifs, afin d'établir une continuité verte à grande échelle (*figure 1*). Cette volonté est mise à mal par le fait que le site de Tour et Taxis lui-même, l'emprise principale, vendu par l'État en 2000, fait l'objet d'un projet autonome piloté par un groupement de propriétaires privés. Le paysage de friche qui existait depuis le retrait des rails a aujourd'hui laissé place à de multiples chantiers de constructions. Par étapes successives, la maîtrise publique sur ce maillon central de la chaîne se réduit. À ce jour, le parc « privé » a été récemment aménagé sans que soient réalisés les accès le reliant au quartier, et l'administration n'est même plus certaine et garante des futures modalités d'ouverture et de gestion de cette partie du parc urbain. Cependant, des expérimentations sont en cours sur d'autres fragments de cette future continuité verte, notamment la L28⁴ et le quai des Matériaux (*figure 1*). Sur les bords du canal, le quai des Matériaux fait l'objet d'un processus « d'occupation temporaire » à partir de 2014 pour environ quatre ans. Occupé par des hangars désaffectés, cet espace doit devenir un parc public, et notamment un espace de « ludicité ». Dans un quartier caractérisé par une population jeune et une démographie importante, l'objectif est « d'augmenter la surface de ludicité » dans des quartiers où le vandalisme est un des problèmes principaux des gestionnaires et où la demande tout comme la fréquentation des « plaines de jeux » sont très fortes.

3 Constituée de 19 communes, c'est une des trois régions de la Belgique fédérale (Région Bruxelles Capitale, Région Wallone, Région Flamande).

4 L28 est l'acronyme désignant une des lignes ferroviaires à Bruxelles et est devenu également le nom d'un parc aménagé le long de celle-ci.

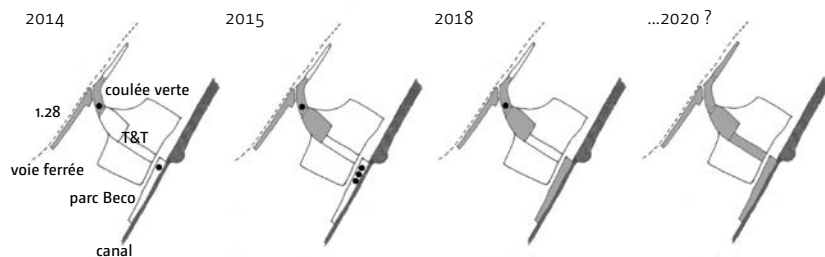


Figure 1 : Aménagement progressif de la série d'espaces verts dans la zone de Tour et Taxis à Bruxelles ; les points représentent des interventions temporaires et les zones grisées les espaces aménagés de manière définitive. (réalisation : auteure)

Au départ, l'IBGE a donc développé des démarches d'implication des habitants et d'aménagement évolutif suite à des constats très pragmatiques. Créé en 1989 en même temps que la Région Bruxelloise, l'IBGE hérite de la majorité des espaces verts du communal, du fédéral et du royal, avec pour mission de les gérer mais aussi de créer de nouveaux espaces verts dans les zones en déficit, notamment dans le « croissant pauvre », c'est à dire les communes de la première couronne nord-ouest de Bruxelles, le long du canal. Assez vite, le constat est fait que d'y calquer le modèle du parc royal traditionnel, conçu pour la contemplation et la promenade, ne fonctionne pas, en raison de décalages d'esthétiques et d'usages. Au-delà, c'est la manière même d'intervenir sur l'espace qui se retrouve en porte-à-faux : l'expérience d'un parc « parachuté » flambant neuf dans un quartier relativement difficile, mal reçu par les habitants, dégradé et devant faire ensuite l'objet d'un long travail de médiation, a poussé l'IBGE à développer un protocole participatif pour des « parcs à vocation sociale ». La démarche d'aménagement devient ainsi un projet social de co-production, impliquant les habitants dès le début dans des réalisations concrètes et sur le long terme dans l'animation des espaces.

C'est notamment dans cette filiation que se situe le projet *Allée du Kaai*, dont les objectifs sont multiples. Sur un lieu qui ne va pas être aménagé avant au moins cinq ans, l'idée est de mettre les espaces à disposition des habitants et des acteurs locaux, pour progressivement initier des habitudes de fréquentation et une appropriation des lieux. Suite à un appel à projet, c'est *Toestand*, association bruxelloise, qui gère les lieux. Le projet consiste en un aménagement temporaire extérieur, ainsi qu'en l'occupation de trois hangars, l'un comme atelier, le deuxième comme espace sportif, et le troisième pour accueillir des structures du quartier et des espaces de sociabilité. Une trentaine d'associations sont investies de manière hebdomadaire. Initiée il y a un an, la dynamique fonctionne bien et draine de manière assez réussie le public « visé », à savoir les jeunes des quartiers alentours, tout en attirant aussi des réseaux plus larges liés à des activités précises (skate, par exemple) ou à des



Figure 2 : Workshop de construction de jeux temporaires avec des enfants du quartier sur le quai des Matériaux, futur parc Beco, au bord du canal à Bruxelles ; en arrière-plan l'avenue du Port et les entrepôts royaux de Tour et Taxis. (source : Toestand, 2014)

événements donnés (réseaux militants, concerts, événements artistiques, etc). En parallèle de cette activation, le marché de maîtrise d'œuvre du futur parc a été attribué et le projet suit son cours, comportant également en interne la mise en œuvre d'une « trajectoire participative ». Piloté par *Technum*, des ingénieurs, il s'agit d'un groupement de nombreux mandataires, missionnés pour gérer un projet complexe et lourd, le marché incluant l'aménagement du parc, d'aires de jeux, de skate et de sport, mais aussi la destruction des bâtiments, la dépollution, etc.

À ce jour, alors même que le programme du futur parc (jeux et sports) et l'utilisation qui en est faite aujourd'hui sont dans la même lignée, alors même que la volonté d'associer un processus d'occupation temporaire, d'expérimentation et d'implication des habitants à un aménagement en cours est portée, initiée et pilotée par l'administration publique qui en est le maître d'ouvrage, l'enquête montre qu'il semble difficile d'avoir une réelle influence sur le projet tel qu'il est en train de se dessiner « en chambre », et cela pour diverses raisons. La plus surprenante se situe dans le rapport de forces avec le bureau de maîtrise d'œuvre, à travers des conflits sur des questions à la fois techniques, esthétiques et pratiques, mais cela reste à ce jour un élément à éclaircir dans l'enquête. D'autre part, le manque de liens entre l'expérimentation et le dessin en cours est aussi dû à des conflits de temporalités et des blocages liés aux complexités administratives et aux procédures elles-mêmes⁵.

5 Les deux processus font l'objet de marchés distincts, Beliris est maître d'ouvrage du parc, l'IBGE est maître d'ouvrage de l'occupation temporaire.

LA FÊTE DES JARDINS RÊVÉS ET LE PARC DE L'UNION (ZONE DE L'UNION ; ROUBAIX, TOURCOING, WATTRELOS)

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de l'Union est un vaste projet urbain portée par la Société d'Économie Mixte Ville Renouvelée (SEMvr) avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) et les communes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, visant à aménager une des plus grandes friches industrielles d'Europe. Piloté par les urbanistes *Reichen et Robert*, le projet urbain combine construction de logements, développement économique et aménagement des espaces publics. Dans ce cadre, le parc de l'Union (dix hectares, au centre de la ZAC), pris en charge par les paysagistes lillois *Empreintes*, vient dans une temporalité préalable : s'il y a déjà quelques « locomotives économiques » installées en précurseurs sur le site, la réalisation du parc interviendra avant l'arrivée de la majorité des logements, et donc des habitants.

Dans ce contexte, *Empreintes* ont associé à leur candidature le collectif des *Saprophytes* avec une mission de préfiguration et de participation, proposant la programmation d'un festival de jardins qui aboutirait à une appropriation progressive de fragments d'espaces au sein du territoire inhabité. L'idée était de commencer de manière dispersée dans l'ensemble de l'emprise de la ZAC et au-delà, puis de focaliser autour, enfin dans l'emprise du parc (figure 2). En effet, l'objectif était d'intégrer, au sein de l'aménagement définitif du parc, des jardins gérés collectivement par des habitants ou des associations. Au terme du concours et de la conclusion du marché, sont prévues seulement deux éditions du festival, en 2013 et 2015, la première concernant l'ensemble de la ZAC, et la deuxième l'emprise du parc. Ce programme sera à son tour mis à mal : en 2012, l'Avant Projet Sommaire (AVP) proposé par *Empreintes* est refusé. En particulier, le fait d'intégrer des espaces gérés par des habitants ou des associations dans le parc est finalement repoussé par les communes, avançant des difficultés à gérer ce genre de dispositifs, dans un contexte complexe puisque le parc est à cheval sur deux villes et que les services des espaces verts sont encore de compétence communale.

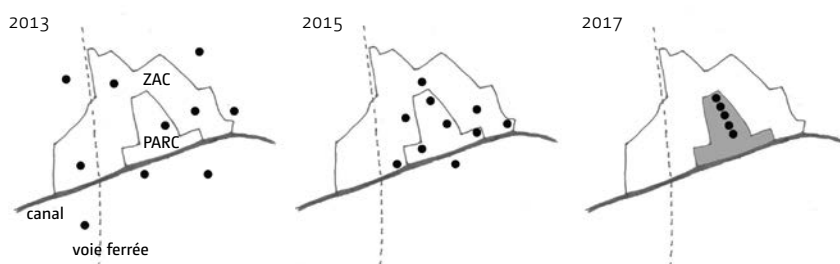


Figure 3 : Évolution conjointe de la Fête des Jardins Rêvés (les points noirs représentent les jardins temporaires) et de l'aménagement du parc de l'Union (zone grisée), telle que prévue au démarrage du processus en 2012. (réalisation : auteure)



Figure 4 : Un des chantiers de la Fête des Jardins Rêvés 2013, zone de l'Union, Roubaix. (source : Saprophytes, 2013)

L'édition de la Fête des Jardins Rêvés de 2013 a lieu avec succès. Onze jardins sont réalisés sur 11 sites par des équipes constituées d'habitants, de structures locales, et d'étudiants ou de jeunes concepteurs, et font l'objet de conventions d'occupation temporaire. Deux ans après, environ la moitié des jardins sont encore actifs. Si certains sont menacés ou « posent problème » sur des sites où sont prévues des constructions, d'autres vont sûrement être pérennisés, soit qu'ils soient installés sur des lieux encore longtemps vacants (dont les projets sont à si long terme qu'ils en deviennent incertains) sur lesquels la SEMvr développe une stratégie de « gestion transitoire », soit qu'ils aient trouvé leur place dans un contexte en développement, comme le jardin associé aux bureaux d'une entreprise nouvellement implantée.

Suite aux élections municipales de mars 2014, les communes annulent la deuxième édition de la Fête des Jardins, décidant de récupérer le budget concerné pour des travaux complémentaires sur le parc : une barrière, non prévue puisque le parc ne devait pas être clôturé, et des caméras de surveillance. Ce coup de tonnerre, au terme d'une longue phase de latence et d'incertitude pré et post-électorale, met donc un terme à l'aventure en même temps qu'il remet en cause de nombreuses dimensions du projet. L'ensemble

des liens entre le processus de la Fête des Jardins, aujourd'hui stoppé, et l'aménagement définitif du parc, en cours de finalisation, se sont ainsi peu à peu défaits. La Fête des Jardins a gagné son autonomie au détriment d'une interaction réelle avec les enjeux de conception, d'aménagement et de gestion du futur parc, aboutissant plutôt à la construction de microdynamiques habitantes et de microlieux collectifs. Par ailleurs, comme la conception du parc a pris du retard, le processus de préfiguration s'est décalé par rapport à l'aménagement, alors qu'ils étaient conçus pour évoluer ensemble (avant, pendant le chantier, puis à l'ouverture du parc). Les *Saprophytes* ont une mission pour continuer à accompagner les jardins créés sur la ZAC, mais ceux-ci ne sont pas, hormis un, sur l'emprise du parc, qui ne comportera finalement aucun espace géré de manière associative ou habitante. Certaines parties du parc sont d'ores et déjà en chantier quand d'autres sont retardées de plusieurs années, une grande partie des éléments originaux du projet ayant été progressivement supprimés. À ce jour la préoccupation des paysagistes est donc : comment faire pour que, malgré tout, ces expériences puissent être « utiles » au projet du parc puisque c'était l'ambition de départ ?

Ici, les motivations de la maîtrise d'ouvrage sont relativement différentes du cas bruxellois. Au sein d'une friche industrielle à « reconquérir » et apprivoiser, le parc est vu avant tout comme un vecteur d'attractivité et un outil de « retournement » de l'image d'un territoire dégradé. Le cahier des charges de la SEMvr exigeait des formes d'implication des habitants et des réflexions sur l'écologie⁶, l'évolutivité du parc et la notion de « gestion transitoire » dans un contexte de projet complexe et long. Cependant ce sont les paysagistes mandataires qui ont choisi de fusionner ces dimensions dans un processus ambivalent, avec la volonté d'impliquer les habitants dans la gestion du futur parc et de le préfigurer par des jardins temporaires. Le projet était donc porté de manière volontariste par la maîtrise d'œuvre, dans une grande solidarité entre le processus participatif et préfiguratif et la conception du projet final. Également soutenu par la SEMvr, le projet s'est principalement heurté à la frilosité des élus et des services des trois communes concernées. Dans un contexte de réduction de budgets, on observe un mécanisme récurrent de frein au sein des services techniques sur les enjeux de gestion innovante : comment gère-t-on des jardins associatifs dans un parc ? Le processus de la Fête des Jardins s'est ainsi progressivement détaché du processus de conception, qui prenait du retard tout en étant mis à mal par des contraintes budgétaires et techniques, et c'est en définitive l'alternance politique qui a mis un terme à une partie de l'expérience.

6 Dans le cadre d'un projet labellisé écoquartier.

PREMIERS CONSTATS CROISÉS

Notre hypothèse est qu'il est possible que ces expériences aient un impact sur les projets et puissent, au-delà d'exister en marge de la temporalité aménageuse, faire évoluer les manières de faire. Après six mois de terrain, le constat est que cela est souvent difficile. Pourquoi ? Malgré des volontés fortes des maîtres d'ouvrage et/ou des maîtres d'œuvre, on observe des décalages, au fur et à mesure de l'avancée des projets, entre les expériences de terrain et la conception des projets *en chambre*, ceci pour plusieurs raisons.

On a vu que dans le cas de Roubaix la solidarité entre le projet de parc et la démarche participative paraissait assurée par le fait que c'était une proposition construite et portée au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Alors même que la SEMvr, maître d'ouvrage, soutenait cette démarche, cohérente avec le travail mené plus largement sur l'ensemble de la ZAC en termes de participation des habitants et de gestion transitoire, ce sont les élus et les services communaux qui ont progressivement « reculé ». Le projet a donc fait face à des rigidités liées à la répartition des compétences entre les différentes administrations publiques, et plus largement à l'évolution des modes de gestion, tout en touchant aussi la question de l'alternance politique⁷ et des rivalités politiques et historiques entre communes. À Bruxelles, on se retrouve curieusement dans une situation presque inversée. L'expérimentation est portée par le maître d'ouvrage public qui sera aussi futur gestionnaire (IBGE), et le rapport de forces se joue face à un mandataire réticent. Dans les deux cas, au-delà des jeux d'acteurs et des conflits d'intérêts, on observe également que ces décalages trouvent leur source dans des rigidités et des blocages dus aux procédures elles-mêmes, aux outils et aux types de marchés mis en œuvre. De plus, on se trouve face à ce qu'on peut appeler des conflits de temporalités, des désaccords progressifs qui font que les temporalités du dessin, de la conception et de l'aménagement, se retrouvent en décalage avec la temporalité de l'expérimentation temporaire.

— OUVERTURES ET CONCLUSIONS

On conclura par des questionnements plus larges ; sans être au stade d'en faire des hypothèses clairement conceptualisées, il s'agit d'intuitions structurantes pour la suite du travail, et d'une manière de clore cette communication en ouvrant le débat.

⁷ Roubaix et Tourcoing, les deux villes principales, historiquement de gauche, passant toutes deux à droite lors des élections de mars 2014.

QUELLE CAPACITÉ CRITIQUE ET/OU TRANSFORMATRICE POUR CES EXPÉRIENCES ?

Si on cherche à comprendre le rôle de ces projets par rapport à des enjeux plus larges, sociaux, économiques, politiques, on en arrive vite à se questionner sur leur réelle capacité critique. Sans pour autant se laisser tenter par un regard *macro* qui expliquerait tout et écraserait la finesse du réel, il est important de ne pas occulter ces points. Ainsi du contexte néolibéral dans lequel il semble parfois que l'auto-organisation de la société est aussi un moyen de dérégulation. D'un point de vue plus sociologique, ces projets de reconquête progressive de délaissés urbains apparaissent aussi souvent comme des fronts pionniers de la gentrification, même si ce concept doit être manié avec précaution (Bourdin, 2008). D'autre part, ces projets, portés par des administrations, trouvent aussi leurs motivations dans un contexte économique de baisse des budgets publics, où la possibilité d'aménager et de gérer à moindre coût, voire de « déléguer » une partie de l'aménagement et de la gestion des espaces publics à la société civile est vue comme une économie. Enfin, derrière l'enjeu même de l'implication des habitants se cache souvent une nécessité de désamorcer les conflits, avec des motivations très pragmatiques (éviter le vandalisme, éviter le blocage des projets) ayant plus trait au maintien de l'ordre et du contrôle social qu'à la volonté de construire de nouvelles formes démocratiques.

À une échelle *micro*, à travers l'aventure de projets atypiques et d'expériences locales, ces projets construisent pourtant bien des alternatives, via des pratiques collectives qui échappent à la logique de l'appropriation et de la privatisation. On sait cependant que ce sont souvent ces mêmes alternatives qui participent ensuite à construire de nouveaux modèles et que ces projets se situent toujours dans un fragile équilibre entre résistance et accompagnement de dynamiques plus lourdes. « *La différence isotopie-hétérotopie peut seulement être comprise de manière dynamique [...] Des groupes anomiques construisent des espaces hétérotopiques, qui sont, in fine, revendiqués par la praxis dominante* » (Lefebvre, cité par Harvey, 2011, p.43). Dans ce contexte, comment évaluer la capacité critique et/ou transformatrice de ces expériences à proposer des alternatives ?

ALTERNATIVES ET MODÈLES, EXPÉRIMENTATION ET INSTITUTIONNALISATION

On explore dans cette recherche la notion d'*expérimentation institutionnelle*, en choisissant de travailler sur des expérimentations et des alternatives construites au sein de l'institution, en se demandant si elles peuvent avoir une plus grande capacité transformatrice que celles construites en marge ou en opposition à l'institution. La dimension temporelle et processuelle évo-

quée par Lefebvre à propos des espaces et des pratiques peut aussi être une grille pour lire l'expérimentation et l'institutionnalisation comme des dynamiques finalement plus complémentaires qu'opposées (Cefaï et al., 2012).

Il s'agira donc de questionner la dialectique entre alternative et modèle, entre expérimentation et institutionnalisation, d'étudier comment ces expériences construisent une progressive transformation des cadres, d'autres institutions, d'autres procédures, via un apprentissage progressif (Latour, 1999).

NOUVELLES TEMPORALITÉS. LA VILLE EN MOUVEMENT ?

L'enjeu de la transformation des institutions et des procédures régissant l'aménagement et la gestion des espaces publics est un enjeu processuel, donc profondément temporel. L'approche par le temps est une des entrées principales de la recherche pour étudier les terrains et les questions qu'ils posent. On fait l'hypothèse que des temporalités comme celles de la préfiguration, du chantier ou encore de la gestion, de l'entretien ou même de l'animation, sont en train d'être prises en compte différemment dans un certain nombre de projets, notamment liés aux espaces verts. À une tendance écologique à gérer de manière plus extensive les espaces verts, s'ajoute une évolution des modèles de gestion tendant, dans certains cas, à une forme de sous-aménagement, plus robuste, mais aussi plus facile à entretenir et plus réversible. Dans certains contextes, l'incertitude liée aux calendriers, aux enjeux fonciers, politiques et opérationnels, ou encore au contexte social, implique l'adoption d'une stratégie d'aménagement évolutif. L'idée n'est plus alors de livrer un parc public, mais d'aménager progressivement un espace, au fil des usages, des moyens et des aléas.

Au-delà, il s'agit de repenser plus largement la question du temps dans la ville (de Biase, 2014) : la transformation urbaine est un processus continu et la ville est elle aussi « en mouvement ». Comment pourrait-on penser autrement les temporalités, notamment concernant les espaces publics ? Il s'agit de questionner les notions même de projet et d'aménagement dans leurs dimensions temporelles pour les faire évoluer.

ESPACES VERTS, NOUVEAU MODÈLE DOMINANT OU « ENVERS DE LA VILLE » ? VERS DES ESPACES OUVERTS.

La dernière question est la suivante : quels espaces et quelles pratiques ces projets produisent-ils ? Les espaces étudiés sont ces « envers de la ville » qu'on appelle des délaissés, soudain valorisés par une mise en projet et un nouveau statut de « parc », de « jardin », d'espace vert. Les expériences qui y sont menées y fabriquent des espaces et des usages différents des modèles dominants de parcs publics, qu'ils soient historiques ou contemporains, tant en termes d'esthétiques que de pratiques. Ce sont des espaces souvent moins

aménagés, moins dessinés, moins définis, mais gérés de manière plus souple, capables d'accueillir une plus grande diversité de pratiques, d'équipements, d'usages, tout en laissant aux habitants une marge d'appropriation, de gestion, de transformation, qui leur permet d'être acteurs et actifs sur les lieux. Les concepts de *jardin* et de *jardinage* sont intéressants en ce qu'ils sous-entendent un espace où on est forcément actif. Ce qui est érigé en nouvelle utopie à travers ces projets c'est de construire de nouveaux liens à l'espace public et à la nature en même temps que de nouvelles formes d'action collective.



Figure 5 : Parkdesign, coulée verte, Tour et Taxis, Bruxelles. (source : Taktyk, 2014)

On cherche à mettre à l'épreuve des projets étudiés le concept d'*espaces ouverts*. Très utilisée dans le milieu des paysagistes (où l'espace ouvert se définit en creux par rapport à l'espace bâti, domaine des architectes), cette notion pourrait permettre de dépasser les découpages entre espaces publics, espaces verts, jardins, squares, parcs. Pour aller plus loin, on aimerait étendre le questionnement à des dimensions autres que spatiales : ces lieux, ces projets, sont des *espaces ouverts* au sens d'une *ouverture spatiale et physique* mais aussi d'une *ouverture sociale*, même si celle-ci est toujours fragile. Par ailleurs, ils sont aussi porteurs d'une *ouverture temporelle* (espaces non figés, en devenir) et d'une *ouverture méthodologique* (lieux d'expérimentation pour les divers acteurs qui s'y investissent, qu'il s'agisse des habitants, des associations, des professionnels ou des institutions) ; ces deux derniers points étant très importants dans les discours et les pratiques des acteurs rencontrés sur le terrain.

Cette notion d'*ouverture méthodologique* rejoint celle d'*expérimentation institutionnelle*, et on retrouve ainsi le fil du questionnement principal de la recherche portant sur le rôle de ces « espaces verts-ouverts » dans la ville, et sur leur capacité à faire évoluer plus largement la manière de concevoir et gérer les espaces publics.

— BIBLIOGRAPHIE

Bacqué, M.-H. (2006). Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal. *Espaces et Sociétés*, 123, 69-84.

Biase (de), A. (2014). *Hériter la ville. Vers une anthropologie de la transformation urbaine.* Paris : Donner lieu.

Biau, V., Fenker, M. et Macaire, E. (dir) (2013). *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question.* Cahiers Ramau (6). Paris : la Villette.

Bourdin, A. (2008). Gentrification : un « concept » à déconstruire. *Espaces et Sociétés*, 2008/1(132-133), 23-37.

Cefaï, D. et Terzi, C. (2012). *L'expérience des problèmes publics. Perspectives pragmatistes.* Paris : EHESS.

Deboulet, A. et Nez, H. (2013). *Savoirs citoyens et démocratie urbaine.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Delbaere, D. (2011). *La fabrique de l'espace public. Villes, paysages, démocratie.* Paris : Ellipses.

Guez, A. (2007). T comme Temps. *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, 20-21, 148-151.

Harvey, D. (2011). *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances.* Paris : Amsterdam.

Janin, C. et Andres, L. (2008). Les friches : espaces en marge ou marge de manœuvre pour l'aménagement des territoires ? *Annales de Géographie*, 66, 62-81.

Krasny, E. (2012). *Hands-on urbanism : 1850_2012, the right to green.* Hong Kong : MCCM creations.

Latour, B. (1999). Préface. In J. Lolive, *Les contestations du TGV Méditerranée.* Paris : L'Harmattan.

Lizet, B. et Dubost, F. (dir) (2003). *Bienfaisante nature.* Paris : Seuil.

Neveu, C. (2011). Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? *Participations*, 1, 186-209.

Paquot, T., Masson-Zanussi, Y. et Stathopoulos, M. (ed), (2012). *Alterarchitectures Manifesto, Observatoire des processus architecturaux et urbains innovants en Europe.* Gollion : Eerrotopia/Infolio.

Soulier, N. (2012). *Reconquérir les rues.* Paris : Ulmer.

Terrin, J.-J. (dir) (2013). *Jardins en ville, villes en jardin.* Marseille : Parenthèses.

Verdier, P. (2009). *Le projet urbain participatif.* Paris : Adels / Yves Michel.